

Philippeville, le 6 juin 2023

---

## **Sivry-Rance**

Opération de Développement Rural

### **Compte rendu de la réunion de CLDR élargie du 15 mai 2023**

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

**FRW** = **Fondation Rurale de Wallonie**

**CLDR** = **Commission Locale de Développement Rural**

**ODR** = **Opération de Développement Rural**

**PCDR** = **Programme Communal de Développement Rural**

**DR** = **Développement Rural**

A l'ordre du jour :

- 1) Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier
- 2) Situation actuelle
- 3) Bref rappel
- 4) Historique de l'aménagement du centre urbain par Monsieur le Bourgmestre
- 5) Point sur la sécurité au niveau de la voirie
- 6) Genèse de l'appel à projet par l'Echevin des travaux Alain Lalmant
- 7) Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne, par le H.I.T.
- 8) Questions / Réponses

NB : L'approbation du compte rendu de la CLDR du 08 février 2023 sera mise à l'ordre du jour de la prochaine CLDR.

**Ce compte rendu est réalisé sur base des documents transmis par Edelie Moriamé à la FRW (excusée) :**

- Copie Power Point de présentation, en annexe
- PV succinct de la CLDR.

## 1. Accueil par Monsieur le Bourgmestre Jean-François Gatelier

Monsieur Gatelier, Bourgmestre introduit la séance et présente un historique du Centre Urbain depuis 2000.

Alain LALMANT insiste sur le fait qu'il n'y a pas eu de perte financière grâce au passage du dossier d'IGRETEC vers le HIT. Il insiste également sur le fait que le dossier a reçu la cote de 87% (110 dossiers « Cœur de Village »). Alain Lalmant présente le HIT et les représentants de l'Administration communale.

## 2. Situation actuelle



## 3. Bref rappel

- ▶ FRW = Fondation Rurale de Wallonie
- ▶ CLDR = Commission locale de développement rural
- ▶ ODR = Opération de développement rural
- ▶ PCDR = Programme communal de développement rural
- ▶ DR = Développement rural
- ▶ H.I.T. = Hainaut Ingénierie et Technique

## 4. Historique du Centre Urbain par Monsieur le Bourgmestre

### Historique PCDR

Copie du texte repris dans le PPt de Mélanie Lalmant et Edelie Moriamé.

- ▶ Délibération du Conseil Communal d'entamer une ODR : le 28/02/2007
- ▶ Les soirées d'information/consultation : du 14 au 28 janvier 2010
- ▶ Mise en place de la CLDR : 08/06/2010
- ▶ Les Groupes de travail : du 25/10/2010 au 07/06/2011 : (GT 1 « Aménagement du territoire et Nature », GT2 « Mobilité et Emploi », GT3 « Vie sociale », GT4 « Economie locale », GT5 « Culture et Vie associative »)
- ▶ Réunions de la CLDR : à partir du 03/03/2011
- ▶ Réalisation du diagnostic par l'auteur de PCDR
- ▶ Travail sur les fiches-projets par l'auteur et la Commune + de nombreuses réunions de coordination entre la Commune – l'auteur – la FRW

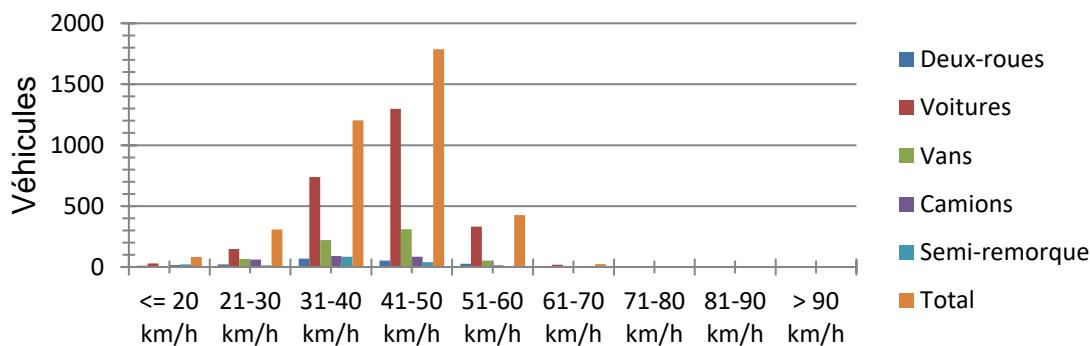
- 9 Fiches-Projets (Priorité 1) et 12 Fiches-Projets (Priorité 2)
- Le PCDR a été approuvé par le Gouvernement wallon le 28/01/2016 pour 10 ans
- Mise en œuvre des projets à partir de début 2016
- Dont :
  - La poursuite des aménagements du Centre urbain de Sivry. – Phase 3

## 5. Point sur la sécurité au niveau de la voirie

Jean-François GATELIER fait le point concernant le trafic et la sécurité « Rue Là-Haut » et « Rue du Cimetière ». Une analyse a été réalisée par la Police avant les travaux. Des radars répressifs pourraient être installés.

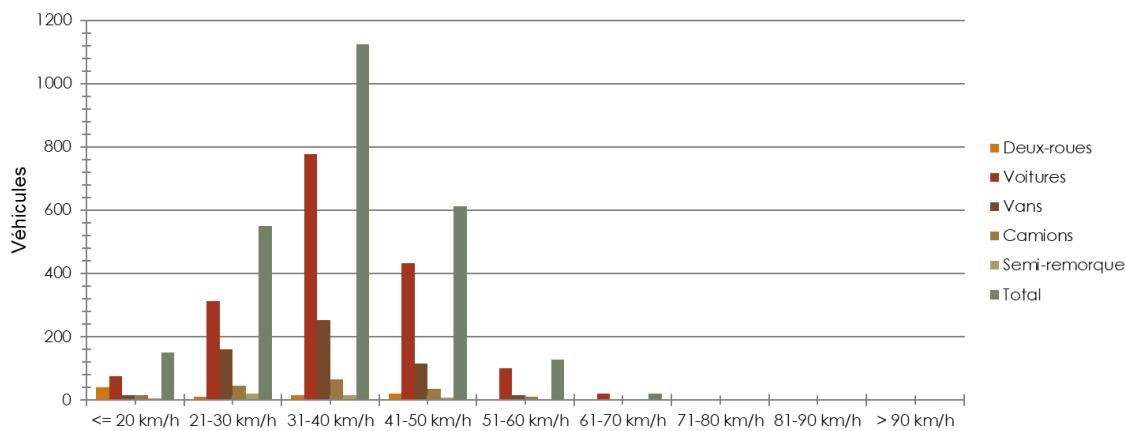
- Point sur la sécurité rue Là-Haut

Distribution des vitesses



- Point sur la sécurité rue du Cimetière

Distribution des vitesses



## 6. Genèse de l'appel à projet par l'Échevin des travaux Alain Ialmant

### Historique « Cœur de Village »

- Réunion citoyenne : 22/08/2022
- Délibération du Conseil communal approuvant la candidature à l'appel à projets « Cœur de Village 2022-2026 » sur base du projet « Aménagement du centre urbain de Sivry » : 08/09/2022
- Arrêté ministériel octroyant une subvention de 500 000 euros : 06/12/2023

- Délibération du Collège communal approuvant la commande pour l'étude et le contrôle des travaux « Cœur de Village » à Sivry à H.I.T. : 08/03/2023

Alain LAMANT rappelle qu'il s'agit de différents dossiers au niveau du centre de Sivry (Cœur de village et PIC-PIMACI X2). L'investissement total est de 1 482 000 euros avec une part communale de +/- 600 000 euros.

Alain LAMANT rappelle les 22 points d'attention suite à la réunion citoyenne d'août 2022

Copie du texte repris dans le PPt de Mélanie Lalmant et Edelie Moriamé.

- 1) Installer deux compteurs "Forains" sur le site
- 2) Conserver impérativement dans le parc proche du monument un emplacement pour le kiosque communal
- 3) Installer plusieurs bancs et au moins une table "Picnic" dans le parc
- 4) Rafraîchir les plantations existantes
- 5) Fleurir le site via des jardinières de ville
- 6) Créer un grand plateau surélevé devant le parvis de l'église qui servira aussi de ralentisseur
- 7) Conserver le sens giratoire autour du parc
- 8) Envisager la suppression de l'emplacement de l'orme de Virginie afin de gagner de la place pour la circulation des véhicules et les emplacements de parking
- 9) Prévoir des parkings riverains autour du parc
- 10) Prévoir des parkings "Ecole" pour les enseignants
- 11) Prévoir un parking "Minute" pour les parents
- 12) Prévoir un arrêt de bus et car en saillie en bordure du parc ou de l'église
- 13) Prévoir des luminaires adaptés
- 14) Prévoir une sécurisation des écoliers (sorties d'école, traversées de la place, déplacements divers. Et pourquoi pas les canaliser tout en empêchant le stationnement sur ce cheminement.
- 15) Mettre en valeur des éléments : Marronnier, Monument et Ancienne pompe
- 16) Intégrer les connexions avec les ruelles existantes : la Ruelle des Sœurs et la Ruelle à l'arrière de l'église
- 17) Intégrer un accès PMR pour l'église
- 18) Prévoir une valve d'information (et pourquoi pas électronique)
- 19) Conserver les éléments "Pierre bleue" en les remettant au goût du jour
- 20) Peut-être prévoir un "RACK" à vélos
- 21) Conserver le maximum d'emplacements "VERTS" du parc
- 22) Conserver un cachet villageois et convivial.

## 7. Présentation de l'avant-projet, conformément à la réflexion citoyenne par HIT

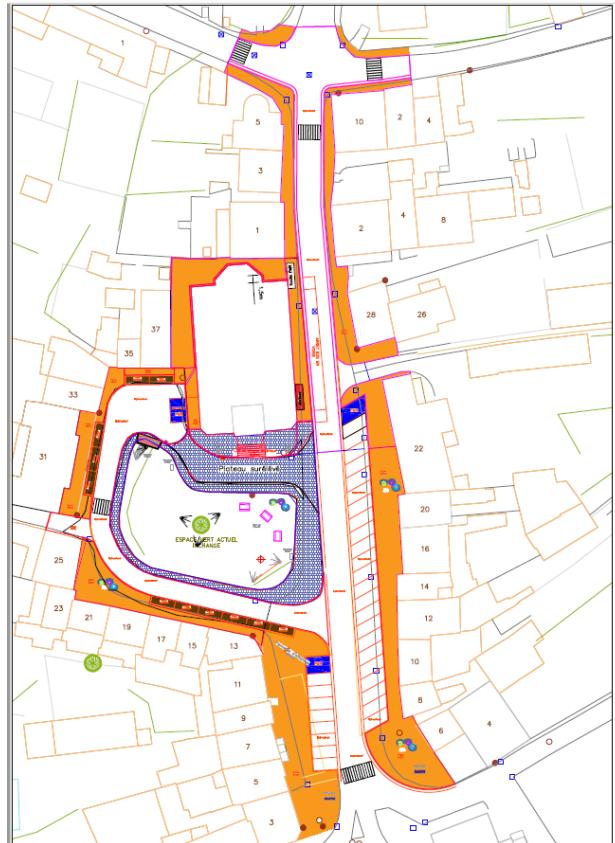
Le HIT présente le projet. Lionel PAUL insiste sur le fait que les aménagements permettent de réduire la largeur de la voirie pour limiter la vitesse et avoir des trottoirs plus larges en pavés tricolores.

Monsieur PAUL insiste aussi sur la volonté de discuter avec chaque riverain afin de savoir leur souhait de garder des éléments de leur trottoir ou pas.

- Au niveau de l'égouttage et des canalisations, il est prévu une pente d'1% des habitations vers la voirie avec des filets d'eau.
- Le placement des passages pour piétons a été revu ainsi que le quai de bus.
- Il y aura un plateau surélevé avec un accès PMR au niveau de l'église.

- Le parvis sera également surélevé avec un garde-corps et des spots.
- Le tour du parc sera en pierres bleues, il y aura aussi des pavés mosaïques.
- Il y aura des déposes-minute et des places PMR. Il y aura 44 places de parking.
- Il y aura de l'éclairage autour de l'arbre, du monument et de la pompe.
- Le mobilier urbain sera déplaçable et il y aura un panneau d'affichage électronique coloré.

Ci-dessous l'esquisse présentée le 19.04.23 :



## 8. QUESTIONS – Réponses

- Est-ce que les voitures auront encore la possibilité de se garer sur les trottoirs près de l'école ?  
Non, bordures saillantes.
- Est-ce possible de mettre une place PMR près de la pharmacie ?  
Oui
- Est-ce possible de mettre 2 places perpendiculaires près du n°35 ?  
Non
- Quel sera le timing ?  
Dépôt du dossier avec CSDC pour le 30/06/2023 avec la partie PIC / travaux Delid terminés fin octobre / début novembre / Cœur de Village : 60 jours ouvrables / travaux de voirie : 60 jours ouvrables
- Comment sera envisagé l'éclairage ?  
Toujours sur les façades, LED.
- Dommage de déplacer le passage pour piétons qui se trouve en face du parc !  
Pas possible de le garder car aboutit à une place de parking
- Est-ce que ça ne fera pas trop « béton » ?  
Non
- Penser à des dossiers aux bancs

- Est-ce possible d'envisager des places de parking comme « chicanes » ?  
Il faut voir pour le passage d'engins agricoles.  
Le HIT rappelle qu'au niveau du carrefour du haut, la largeur de voirie reste la même.
- Les N° 16-20 et 22 demandent un respect du soupirail.
- Est-ce que le plateau surélevé ne risque pas de bouger avec le temps ?  
Non
- Est-ce possible de faire démarrer la zone 30 plus haut, car dangerosité avec la rue du Cimetière, surtout maintenant avec la déviation liée aux travaux ?  
A voir.

Le projet va être affiché sur le site de la Commune et dans le hall de la Maison communale.

**L'assemblée approuve l'avancement dans le projet.**

**Clôture par Monsieur le Bourgmestre**

M. Gatelier, Bourgmestre remercie les participants et les invite à partager un moment de convivialité.

**Fondation rurale de Wallonie**

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Alain Domer et Murielle Pestiaux

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

[a.domer@frw.be](mailto:a.domer@frw.be)

[m.pestiaux@frw.be](mailto:m.pestiaux@frw.be)

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Alain Domer,

Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,  
Agent d'Appui

**Liste des présences – Réunion de CLDR du 15 mai 2023**

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	E
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DIDIER	Huguette	CC (délibé 30.03.23)	
9	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	Décédé
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	P
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	E
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	
17	POUCET	Michel	Citoyen	
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	
20	WERION	Huguette	Echevine	

**Administration Communale :**

MORIAME Edelie

DOHY Isabelle

**HIT (Hainaut Ingénierie Technique/Province du Hainaut) :**

PAUL Lionel

BANDAKALA Tara

**EXCUSEE :**

**FRW :**

DOMER Alain, Responsable ESEM

PESTIAUX Murielle, Agent d'Appui

Pour la FRW,

A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM

M. Pestiaux, Assistante Administrative